

Equipe Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatriques

Pays de la Loire



Notre équipe pluridisciplinaire est à votre disposition pour vous apporter un soutien et une réponse adaptée lors des prises en charge en soins palliatifs.

Elle exerce un rôle :

- d'expertise en soins palliatifs pédiatriques,
- de conseil et de soutien auprès des équipes soignantes,
- de sensibilisation à la démarche palliative au sein des établissements de santé et auprès des professionnels libéraux.

Une équipe sur 2 sites

CHU Angers

pour le territoire Maine-et-Loire,
Mayenne et Sarthe

- un médecin
- une puéricultrice
- une psychologue

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
(en cas d'absence, merci de nous laisser un message)

Tél : 02 41 35 60 00
errssp.angers@chu-angers.fr



CHU Nantes

pour le territoire Loire-Atlantique
et Vendée

- un médecin
- une puéricultrice
- une psychologue
- une kinésithérapeute
- une secrétaire

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
(en cas d'absence, merci de nous laisser un message)

Tél : 06 04 52 87 17
errssp.nantes@chu-nantes.fr



www.chu-angers.fr

www.chu-nantes.fr

Accompagner l'enfant, sa famille et les soignants



ERRSPP - Pays de la Loire
Equipe Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatriques



Un dispositif de soins palliatifs pédiatriques

Définition des soins palliatifs selon le code de la santé publique (art. L1110-10) :

Les soins palliatifs sont des soins actifs et continus pratiqués par une équipe pluridisciplinaire en institution ou à domicile.

Ils visent à soulager la douleur, à apaiser la souffrance psychique, à sauvegarder la dignité de la personne malade et à soutenir son entourage.

Un enfant peut bénéficier des soins palliatifs lorsque sa maladie est grave, incurable et à risque vital.

La prise en charge commence dès le diagnostic posé et se poursuit, jusqu'à ce que l'enfant reçoive ou non un traitement dirigé contre sa maladie.

Notre conception du soin

- > **Collaborer** avec l'ensemble des professionnels, sans se substituer.
- > **Prendre en compte chaque professionnel** dans le champ de ses compétences.
- > **Garantir la confidentialité.**
- > **Respecter le choix** de l'enfant et de sa famille.
- > **Assurer une activité inter hospitalière et ville-hôpital**, incluant des structures médico-sociales.

Des actions pour soutenir l'enfant, sa famille et les soignants

- > **Intervenir à la demande** d'un professionnel, de l'équipe référente ou des proches confrontés à des difficultés dans l'accompagnement palliatif d'un enfant
 - Un temps d'évaluation clinique auprès de l'enfant et sa famille
 - Un temps de coordination, d'élaboration et d'aide à la mise en place d'un projet de soin et de vie
 - Un temps d'échange et de soutien avec les professionnels impliqués et l'équipe référente
 - Un temps de soutien psychologique et/ou social des proches pendant la maladie ou après le décès
- > **Mettre en œuvre des actions de formation**
- > **Participer au développement de la recherche en soins palliatifs**

